

**Procès-Verbal de réunion du conseil municipal**  
**Séance du 18 juin 2015 – 14 h 00**

*Sous réserve de son approbation*

L'an deux mille quinze, le dix-huit juin, à quatorze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 11-06-2015

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme CETTOUR Nadège. M. FERRERO Jean-Jacques. Mme GENEIX Jeannine. M. GUEYTTTE Dominique Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre. M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. TARDY Lionel.

Absente excusée : Mme BOGET Chantal (procuration à Mme OLIVIER Josy).

1. **Nomination d'un secrétaire de séance,**

**Approbation** des Procès-Verbaux des 2 avril 2015 et 12 mai 2015

Quelques modifications ont été apportées sur le PV du 2 avril suite aux remarques de Chantal Boget (par mail). Les deux PV sont approuvés et Annie Hugues nommée secrétaire de séance.

2. **Maison des énergies,** permis de construire déposé par l'architecte, projet scientifique et culturel et perspectives de fonctionnement de la future bibliothèque à approuver

***Délibération n° 1***

Madame Josy Olivier informe le conseil municipal qu'elle a déposé le permis de construire pour instruction à la DDT de Laragne ce mardi.

Monsieur Jean-Jacques Ferrero, adjoint présente ensuite le projet culturel et scientifique (PCS) ainsi que les perspectives de fonctionnement de la future bibliothèque, documents préparés par la BDP (bibliothèque départementale de prêt) et la commune.

Il en rappelle les points forts : accès aux ressources numériques, rayonnement culturel étendu aux communes limitrophes, actions nouvelles, mise en valeur du fonds existant, salarié encadrant des bénévoles, lieu de rencontres associatives, atelier de lecture et d'écriture, club avec l'ADSEA, nouveaux rythmes scolaires. Le budget de fonctionnement prévu est de 14 800 €

Le 2<sup>ème</sup> étage sera aménagé ultérieurement, dans le permis, il est prévu en salle d'exposition.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le projet culturel et scientifique ainsi que les perspectives de fonctionnement de la future médiathèque située dans la maison des énergies**

**VOTE : Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0**

Pierre Michel note que dès la 2<sup>ème</sup> réunion, la question de la solidité des murs porteurs a été posée, des travaux sont à prévoir dans l'appartement rénové et loué à Madame Mestagh et Monsieur Ayuste. Pour que le permis de construire soit complet, il a été indiqué que le 2<sup>ème</sup> étage serait une salle d'expo. Lionel Tardy intervient sur la maison des services au public qui pourrait être aménagée dans la maison des énergies. D'autre part, en 2016, le Parc aura des supports de communication. Question sur le coût du 2<sup>ème</sup> étage. Pierre Michel répond qu'il est difficile de répondre sans être sûr de l'usage. Dominique Gueyette demande combien vont coûter les murs porteurs. Nadège Cettour demande quand les travaux seront finis. Pierre Michel pense qu'il faudra deux ans, l'OT déménage en septembre et la saison 2016 se fera certainement au musée. Il regrette que la mairie ait loué car il va falloir anticiper le relogement. A ce jour, quatre logements T4 aux HLM sont vides ainsi que le logement de l'école. Lionel Tardy propose un temps de travail sur l'organisation et l'usage des bâtiments communaux. Josy Olivier souligne que la mairie restera où elle est. Dans la maison des énergies, il n'y aura pas de recrutement de nouveaux salariés mais il sera fait appel à des bénévoles.

3. **Projet éducatif de territoire, PEDT, à approuver**

***Délibération n° 2***

Madame Nadège Cettour, adjointe à la jeunesse présente le projet éducatif de territoire rédigé suite à la réunion du 18 mai rassemblant la plupart des acteurs du comité de pilotage.

Elle en rappelle les principaux points :

- TAP, temps d'accueil périscolaire, le vendredi après-midi
- Activités gratuites
- Enumération des communes dont les enfants sont scolarisés sur l'école
- Volontariat
- 3 cycles de 12 semaines x 3 h
- objectif d'articuler ce qui est fait à l'école et les activités
- atouts et contraintes

Ce document sera signé par le maire, le directeur de la CAF, le préfet du département et l'inspecteur d'académie

**Le conseil municipal VOTE : Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0**  
**AUTORISE la signature du PEDT**

Coordinateur du projet : Frédéric Farina. Modalité de pilotage : tous les maires, les professeurs des écoles, la CAF. Réunion du 18 mai, tous ces acteurs convoqués (sauf les maires).

Josy Olivier dit que l'inspecteur d'académie a accordé une dérogation pour le regroupement des activités le vendredi après-midi.

#### 4. Service eau et assainissement

- **Facturation 2015, courrier d'accompagnement des premières factures**

Josy Olivier présente la lettre qui accompagne les factures d'eau ainsi que la notice d'information de l'agence de l'eau.

- **Eau potable, schéma d'eau potable, avenant au marché de maîtrise d'œuvre –**

Pierre Michel présente les travaux supplémentaires à prévoir pour le captage, deux tuyaux aériens à enterrer jusqu'au brise charge et pose de nouvelles vannes de sectionnement. Hydrétudes propose un avenant de 2 000 € pour suivre ce chantier. Le conseil est d'accord et il faudra rappeler la demande de subvention faite au département et en faire copie aux conseillers départementaux, Gérard Tenoux et Françoise Pinet.

- **Eaux pluviales, proposition d'IT05 pour le Suquet**

Pierre Michel présente le projet réalisé par l'IT 05 concernant les eaux pluviales de la descente du chemin du facteur : 80 000 € HT au lieu de 20 000 € prévus. Il conteste l'utilité de créer un bassin et des regards, il fera revenir l'IT 05 pour revoir le projet et ne pas créer deux avaloirs supplémentaires.

- **Eaux usées, fin des travaux à Baudon**

La station marche bien, les sœurs sont contentes. Il reste le portail à poser par les employés communaux.

Josy Olivier évoque le dossier de demande de subvention pour l'extension du réseau d'eau potable à Raton.

#### 5. Saison estivale

Annie Hugues et Jeannine Geneix présentent l'exposition sur les outils anciens. Une expo avait déjà été faite sur ce thème. Grâce à l'aide de David du SIVU, cette nouvelle expo met en valeur une très belle collection de rabots, elle ouvrira le 4 juillet pour deux mois jusqu'à fin août.

D'autre part, Annie Hugues ne connaissait pas les portraits de Rosanais réalisés par une photographe professionnelle. Elle propose une exposition tenue par des bénévoles à Saint-Arey.

#### 6. Délégations du conseil au maire, rapport du maire

Josy Olivier dans le cadre de ses délégations a signé le devis du SyME 05 pour l'extension du réseau électrique au stade, a attribué onze concessions au cimetière et signé un bail de location au grand pré.

#### 7. Finances communales

A la réunion de répartition du FPIC (fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales) à la CCIB, Josy Olivier a proposé que les communes qui ont des écoles aient un peu plus. Mais cela n'a pas été retenu pour cette année.

**Délibération n° 3**

Conformément aux orientations fixées par le parlement en 2011 (article 125 de la loi de finances initiale pour 2011), l'article 144 de la loi de finances initiale pour 2012 a institué un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal, le FPIC : le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales. Celui-ci consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour les reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. La loi de finances pour 2015 préserve l'architecture globale du dispositif. L'enveloppe 2015 pour l'EPCI s'élève à **72 672 euros**, dont **29 558 €** pour la CCIB et **43 114 €** pour ses communes membres selon la répartition dite de droit commun. Madame Josy Olivier explique aux membres du Conseil Municipal qu'une réunion préparatoire s'est tenue en présence de Monsieur le Président de la CCIB et des différents maires de l'intercommunalité.

Après concertation et au vu des travaux d'investissement que la Communauté de Communes souhaite entreprendre cette année, il est proposé aux communes d'opter pour la répartition dérogatoire « dite libre ». Dans cette dernière nous pouvons fixer librement la nouvelle répartition, à condition que toutes les communes délibèrent de façon concordante avant le 30 juin 2015.

Madame Josy Olivier soumet ensuite au Conseil Municipal le principe de répartition proposé par la CCIB à savoir de répartir le reversement entre l'EPCI et ses communes membres, selon le principe de droit commun en diminuant la part commune de 30 % afin que la CCIB dispose de moyens financiers supplémentaires pour l'aider dans la réalisation de ses investissements. Confer tableau ci-dessous :

COMMUNES	REPARTITION DEROGATOIRE LIBRE PROPOSEE	COMMUNES	REPARTITION DEROGATOIRE LIBRE PROPOSEE
Chanousse	936,00 €	St-André-de-Rosans	2 530,00 €
Etoile-Saint-Cyrice	609,00 €	Sainte-Colombe	816,00 €
Lagrand	3 164,00 €	Saléon	541,00 €
Montjay	2 189,00 €	Sorbiers	681,00 €
Moydans	872,00 €	Tresciéoux	2 723,00 €
Nossage et Bénévent	102,00 €	Laborel	1 829,00 €
Orpierre	5 535,00 €	Villebois les Pins	500,00 €
Ribeyret	1 328,00 €	Total communes	30 188,00 €
Rosans	5 833,00 €	CCIB	42 484,00 €
		TOTAL	72 672,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'opter pour la répartition dérogatoire numéro 2, dite « libre » telle que présentée dans le tableau ci-dessus.

**VOTE : Pour :** 12    **- Contre :** 0    **- Abstention(s) :** 0

Le SyME 05 reverse 8 164,67 € de taxe finale d'électricité perçue en 2014 et qui n'était pas prévue au budget. D'autres recettes n'étaient pas au budget : environ 4 000 € de solidarité rurale et ventes de concessions au cimetière supplémentaires et vente d'un appartement au grand pré non budgété.

**8. Equipements communaux**

Josy Olivier informe qu'elle a reçu un couple habitant Rosans qui souhaite renouveler leurs vœux de mariage le 5 septembre et demande si la municipalité peut leur prêter la tente mais le 6 septembre il y a le trail et salle et tente seront réservées. D'autre part, il n'était pas prévu de prêter la tente. Jean-Claude Bessière rappelle que la CCIB loue leur tente de 12 m, 80 € par jour. La tente communale fait 8 m. Fixer un tarif n'était de toute façon pas prévu à l'ordre du jour.

Concernant les états des lieux des logements, Nadège Cettour rappelle que c'est Chantal Boget qui les fait sur son temps. La mairie fait payer le ménage quand il est constaté qu'il n'a pas été fait. Lors du dernier état des lieux, le locataire a râlé. Il est compliqué d'estimer le temps à passer pour le ménage. L'heure de ménage coûte à la mairie 18,67 €, avec 50 % de charges patronales comprises, c'est ce tarif qui est appliqué. Lionel Tardy propose une échelle dans le document d'état des lieux de 1 à 5 par exemple. Annie Ponson rappelle que la caution sert aux détériorations et au ménage. Sur le contrat, le coût de l'heure de ménage sera indiqué. Jean-Jacques Ferrero propose de faire une « pré-visite » avant le départ définitif, comme aux HLM. Il lui est répondu que les frais de gestion des HLM comprennent ce type de visites. Didier Pacaud propose d'être à deux pour estimer le nombre d'heures. Il propose de faire les états des lieux quand les salles sont mises à disposition pour des repas ou apéros. Josy Olivier

propose de réfléchir à une augmentation du prix des salles actuellement à 50 €. Le ménage organisé avec les associations s'est très bien passé.

Annie Ponson propose qu'une cuisine professionnelle soit installée avec notamment un lave-vaisselle. Une subvention serait demandée à la sénatrice. Lionel Tardy demande si la commune a les moyens d'avoir deux cuisines professionnelles.

**9. Maison des services au public, MSAP, aides de l'état**

Lionel Tardy rappelle qu'un relais de service public fonctionne à Serres. L'Etat finance 1 000 MSAP, dont les services rendus sont des rendez-vous direct avec des administrations, un agent dédié, une salle d'attente, un espace confidentiel, un accès Internet. La commune peut demander la labellisation, il faut 24 h d'ouverture par semaine et 25 % des dépenses sont prises en charge par l'état (plafond 17 500 €). Rosans est isolé et doit être reconnu par l'Etat pour avoir une MSAP. Délibération de principe : Autorisation donnée au Maire pour prendre contact avec les différents organismes.

**10. Révision du PLU, le point sur le dossier**

Dominique Gueytte est allé le 21 mai à une réunion à Gap à la DDT avec la SAFER, la chambre d'agriculture, leur avis est favorable puis réunion à Rosans le 26 mai avec Josy, Chantal, Jeannine et Marie-Jo, la DDT, le STAP, le parc, la commune de Verclause. L'enquête publique va être lancée.

**11. Propositions de motions**

Concernant le loup, la motion, opposition à la présence et au développement anarchique du loup, proposée par l'association des maires ruraux est adoptée. Dominique Gueytte a assisté à une formation par des gardes ONF avec 64 présidents d'associations de chasse.

Concernant l'investissement public, motion adoptée pour un soutien à l'investissement public local proposée par la fédération régionale des travaux publics.

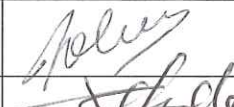




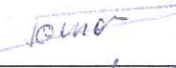


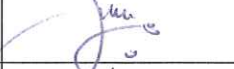
**12. Questions diverses**

- Remerciements de l'ADMR, du secours catholique pour les subventions allouées

- Invitation de l'ADSEA pour leur AG le 25 juin

- Maison de santé, Jean-Jacques Ferrero fait un bref historique suite à la rencontre des professionnels de santé le 29 janvier 2015 : association créée, pôle santé virtuel et « hors murs » envisagé : acquisition de logiciels, éviter l'isolement des professionnels. Les médecins veulent garder leur indépendance et ne s'engagent pas plus avant dans ce projet. Rendez-vous prévu avec la région le 2 juillet.

Séance publique levée à 17 h 30.

	Présent	Signature		Présent	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X		GENEIX Jeannine	X	
MICHEL Pierre 1 <sup>ère</sup> adjoint	X		HUGUES Annie	Secrétaire de séance	
FERRERO Jean-Jacques, 2 <sup>ème</sup> adjoint	X		PACAUD Didier	X	
GUEYTTE Dominique, 3 <sup>ème</sup> adjoint	X		PONSON Annie	X	
CETTOUR Nadège, 4 <sup>ème</sup> adjointe	X		TARDY Lionel	X	
BESSIERE Jean-Claude	X				
BOGET Chantal	Absente excusée procuration à Josy OLIVIER	